



Dimanche, Paris rend hommage aux victimes des attentats [actualisation]

Dimanche 10 janvier à 9h45, Place de la République

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et François Hollande, Président de la République, participeront dimanche à une journée d'hommage des Parisiens aux victimes des attentats de janvier et de novembre 2015, sur la place de la République. Vous trouverez ci-dessous le déroulé complété.

Face à l'horreur des attentats perpétrés en 2015 à Paris, Montrouge et Saint-Denis, de nombreux Parisiens ont manifesté la volonté de se réunir pour une journée d'hommage, en ce mois de janvier. Anne Hidalgo, Maire de Paris, a répondu à cette attente en organisant une série de cérémonies, dimanche prochain sur la place de la République, qui viendront compléter la pose par la Ville de Paris de trois plaques commémoratives mardi dernier.

Dimanche matin, aux côtés de François Hollande, Président de la République, Anne Hidalgo dévoilera une plaque en hommage aux victimes, au pied d'un chêne planté à cette occasion. La cérémonie se poursuivra par un temps musical, avec l'interprétation par Johnny Hallyday de la chanson « Un dimanche de janvier », dont les paroles ont été écrites par Jeanne Cherhal. A l'issue d'un dépôt de gerbes, au pied de la statue, et d'une minute de silence, le Chœur de l'Armée française chantera la Marseillaise.

En début de soirée, la Maire de Paris lancera l'illumination du chêne et de la statue. La fresque « Fluctuat nec mergitur » fera aussi l'objet d'un éclairage événementiel. Les Parisiens sont invités à participer nombreux à ce temps, en apportant une bougie.

Déroulé :

- 11h** Accueil de François Hollande, Président de la République par Anne Hidalgo, Maire de Paris
- 11h05** Dévoilement de la plaque à la mémoire des victimes des attentats de 2015, au pied du chêne planté à cette occasion
- 11h13** « Un dimanche de janvier », interprété par Johnny Hallyday

- 11h16** « Les prénoms de Paris », par le Chœur de l'Armée française
- 11h19** Lecture de l'allocution de Victor Hugo, prononcée à son retour à Paris, le 5 septembre 1870
- 11h21** « Le temps des cerises », par le Chœur de l'Armée française
- 11h24** Dépôt de gerbes par François Hollande et Anne Hidalgo, au pied de la statue de la place de la République
- 11h27** Minute de silence
- 11h28** La Marseillaise, par le Chœur de l'Armée française
- 17h30** Illuminations du chêne, de la statue et de la fresque « Fluctuat nec mergitur » de la place de la République, en présence d'Anne Hidalgo, Maire de Paris

Spécificités de l'événement :

Afin de préserver l'intimité des familles, la couverture des cérémonies du matin sera assurée par un pool. Il distribuera en direct les images à l'ensemble des rédactions. Pour la vidéo, les modalités et conditions seront décrites dans une note de pool publiée jeudi par France Télévisions. Les rédacteurs pourront accéder, sous réserve d'une accréditation préalable et dans la limite des places disponibles.

L'accès à la zone « grand public », à proximité des cérémonies, ne nécessitera elle aucune accréditation et pourra se faire librement.

Le stationnement de véhicules satellites, l'installation de plateaux et de points de duplex nécessitent une autorisation préalable de la Ville de Paris. Les besoins techniques sont à nous préciser d'ici le vendredi 8 janvier à 12h.

Un plan d'accès et d'implantation sera joint à la confirmation de votre accréditation. Une pièce d'identité et une carte de presse seront demandées pour accéder à l'événement.

Personnalités présentes :

- François Hollande, Président de la République
- Anne Hidalgo, Maire de Paris

Date et lieu :

Dimanche 10 janvier à 9h45, Place de la République (3e, 10e, 11e)

Contact presse : Mélanie Rigaud / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61